



**SOCIAL EN TENSION,
MOBILISATION
LE JEUDI 3 DECEMBRE 2020**



La première vague de la pandémie avait déjà durement éprouvé les travailleurs sociaux qui ont poursuivi leur activité tout au long du confinement (Assistants Sociaux Educatifs, Educateurs spécialisés, Conseiller·ère·s en Economie Sociale et familiale (CESF), Educateurs·trices de Jeunes Enfants (EJE), Assitant·e·s familiaux·ales (AF)) en coordination avec leurs collègues des services médico-sociaux, administratifs...

Les travailleuses et travailleurs sociaux de la Fonction publique territoriale ont poursuivi leur activité professionnelle, que ce soit en télétravail ou en présentiel selon les secteurs d'activité malgré les difficultés, en démontrant une fois de plus leur engagement et leur sens du service public.

Avec le premier confinement, les agents, déjà confrontés à une perte de sens dénoncée depuis des années, ont dû faire face à une transformation brutale de leur pratique restreignant les possibilités d'accès au public. Les mutations des organisations du travail se sont alors accélérées avec une numérisation à outrance de l'ensemble des services. Face à ce contexte numérique, source de stress tant pour les travailleurs sociaux que pour les personnes accompagnées, la qualité de l'accompagnement social a été fortement impactée.

Depuis, avec le déconfinement, ces professionnels ont vu s'accroître le nombre de publics accueillis en lien avec les nouvelles situations de précarité générées par la pandémie. Alors que les personnes accompagnées sont particulièrement fragilisées par le contexte sanitaire et économique, les moyens alloués se réduisent (115 saturé, dispositifs d'hébergement saturés, Aides financières restreintes, dispositifs d'accueil en protection de l'enfance saturés ...).

La nouvelle phase de confinement que nous connaissons depuis début novembre, contraint à reconsidérer à nouveau les modes d'intervention. Dans l'ensemble des catégories, les agents doivent s'adapter, développer des compétences nouvelles et faire preuve d'esprit d'initiative de responsabilité, de professionnalisme et « d'agilité ». Pour quelle reconnaissance ? Les assistants socio-éducatifs, éducateurs spécialisés et de jeunes enfants, en catégorie A depuis le 1^{er} février 2019 n'ont toujours pas la reconnaissance salariale à qualification égale (bac+3) équivalente à celle des attachés.

Il n'est pas tolérable que ces métiers restent ignorés et méprisés !

Les agents assistent depuis des années à la casse de leur secteur et sont seuls exposés aux conséquences de leur défaut de moyens pour répondre aux besoins légitimes des populations.

***Mobilisons-nous en grève pour une Fonction Publique
au service de l'intérêt général et du progrès social
LE JEUDI 3 DECEMBRE 2020
REJOIGNONS LE RASSEMBLEMENT DEVANT L'ARS 6 rue du Mail à
Nîmes à 14 heures
Pour ceux qui ne peuvent pas se rendre à Nîmes
Participons en fermant les CMS, les services de 14 h à 15 h***